Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Logements sociaux : combien coûte la carence à votre commune en 2026 ?



24 communes de Vaucluse et de la zone d'emploi d'Avignon (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).

Cette année 6 villes sortent de ce classement (Barbentane, Cheval Blanc, Graveson, Monteux, Le Pontet et Rognonas) et une seule y fait son entrée (Lauris).

L'amende la plus forte est comme en 2025 versé par Pertuis. En effet, la commune vauclusienne de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Métropole Marseillaise versera cette année 515 582,48€ avec tout de même une baisse de 146 071,29€ par rapport à 2025.

La ville la plus carencée reste Pujaut. Depuis 2026, la commune gardoise du Grand Avignon, dirigée actuellement par Sandrine Soulier, n'a réalisé que 22 logements dit 'sociaux' (chiffres 2024) au lieu des 464 qu'exige la loi, soit seulement 4,75% des objectifs demandés.

Les 4 villes du canton de Villeneuve-lès-Avignon assujetties à la loi SRU et appartenant au Grand Avignon (Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Rochefort-du-Gard et Pujaut) représentent à elle seule 68,5%* du montant global de la pénalité des 10 communes carencées de l'agglomération avignonnaise.

Une situation dont a pleinement conscience Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon mais aussi présidente du SCoT du bassin de vie d'Avignon qui, à ce titre, préconisait avec lucidité dès 2011: « Afin de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux. » (voir ici page 39)
Récemment désignée vice-présidente du Grand Avignon en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat puis nommée dans la foulée par ses pairs de l'agglomération comme administratrice au sein du bailleur social Grand delta Habitat, cette dernière sera désormais au 'cœur de la machine' pour répondre au défi du logement social local.

** 1 102 883€ sur 1 609 625,83€*

La loi SRU, votée il y a 26 ans, impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' (voir ici page 9), la Fondation pour le logement a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées
Les arrêtés préfectoral du 23 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoral du 24 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Pertuis : Pellenc ouvre ses portes au public



Dans le cadre de la 10e édition d'Indus'3Days, organisée depuis 2016 par l'Office de Tourisme de Gardanne en Métropole Aix-Marseille-Provence, Pellenc ouvre les portes de son usine de Pertuis au public le mercredi 2 avril.

Chaque année depuis 2016, l'office de tourisme de Gardanne organise des visites guidées dans différentes entreprises. de découvrir une grande variété de secteurs, de l'aéronautique aux métiers d'art en passant par la gastronomie et l'environnement. Pour cette 10e édition d'Indus'3Days, qui a lieu du lundi 24 mars au dimanche 13 avril, Pellenc est de la partie.

Le groupe pertuisien, concepteur, constructeur et distributeur de machines, d'équipements et d'outils pour la viticulture, la viniculture, l'arboriculture fruitière et l'entretien des espaces verts et urbains, accueillera le public le mercredi 2 avril. Pendant 2h30, les participants découvriront les coulisses de l'entreprise. Ils pourront visiter les ateliers de production des machines et outils à batterie et auront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

également l'opportunité d'assister à des démonstrations de produits.

« Nous sommes ravis d'ouvrir nos portes pour une visite inédite au cœur de nos activités à l'occasion d'Indus'3Days, affirme Simon Barbeau, président du groupe Pellenc. Notre site de Pertuis abrite le siège historique de Pllenc, à l'endroit même où l'entreprise a été fondée il y a plus de 50 ans. Aujourd'hui, il regroupe sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille près de 600 collaborateurs autour de notre centre d'innovation technologique, de deux ateliers de production et de l'ensemble des métiers support de notre Groupe, composé de 21 filiales à travers le monde. Lors de cette visite, ce sont nos collaborateurs qui présenteront eux-mêmes leurs métiers et leurs expertises pour guider les visiteurs à la découverte de nos méthodes de travail, allant de l'idée jusqu'à la commercialisation de nos produits innovants. »

Mercredi 2 avril. 14h. 7€ (billetterie en ligne). Pellenc. Quartier Notre Dame. Route de Cavaillon. Pertuis.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le département de Vaucluse inaugure la première tranche de la déviation Sud-Ouest de Pertuis



La première étape du projet de contournement de Pertuis vient d'être achevée et inaugurée. Une nouvelle voirie relie désormais deux points de la RD973, l'un à l'Ouest de la ville, l'autre au Sud.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les travaux de la première section entre la RD 973 et la déviation Sud-Ouest de la ville sont terminés pour une mise en service provisoire (raccordement sur une voie communale). À présent, la seconde étape des travaux, qui concerne l'aménagement du futur échangeur à l'Ouest, peut débuter. Elle sera suivie par les travaux de déviation vers Villelaure.

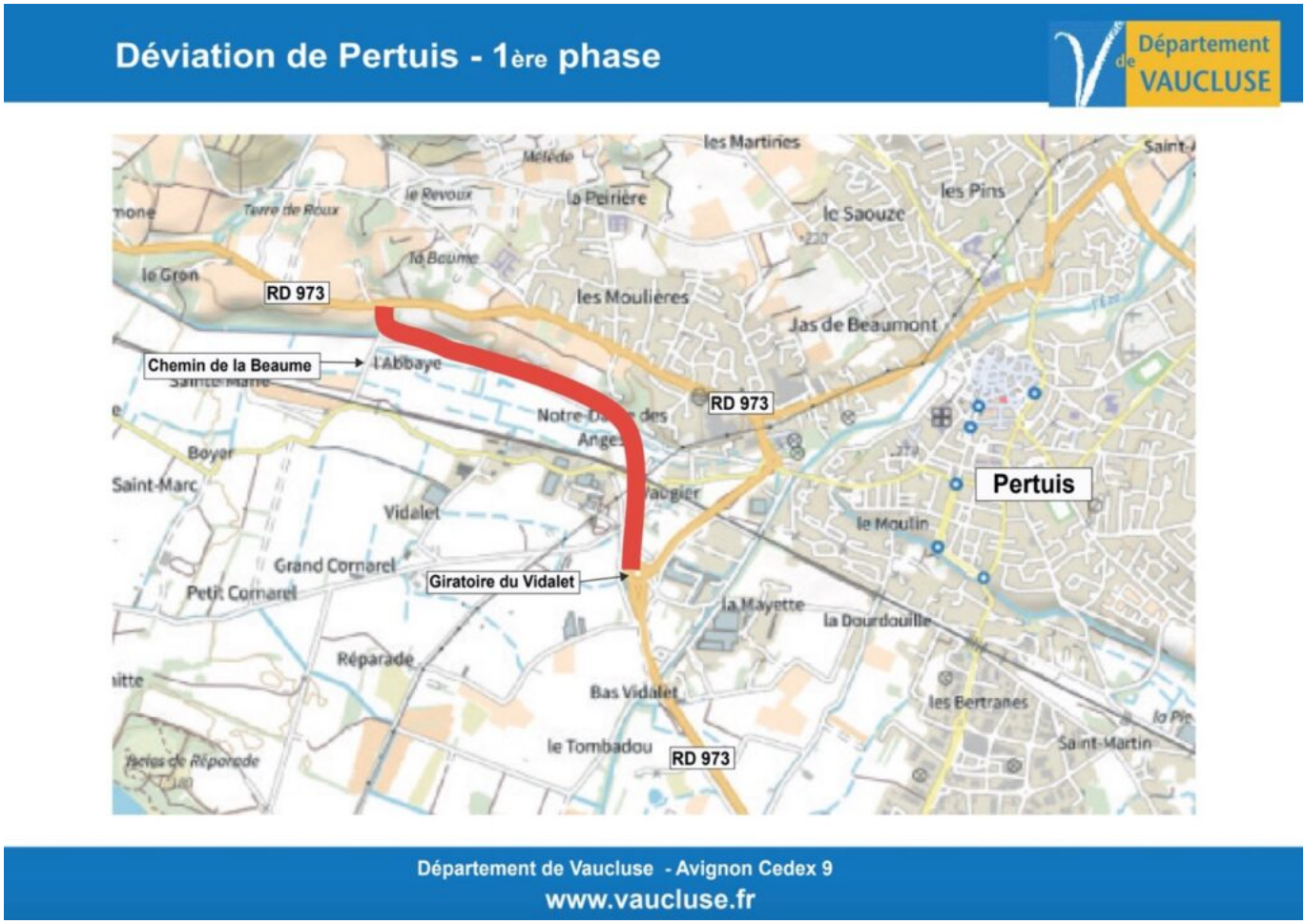
La création d'une liaison entre la RD973 et la déviation Sud-Ouest de Pertuis est le fruit d'une collaboration entre le Département de Vaucluse et la Métropole Aix-Marseille Provence qui a débuté en 2016. Cette nouvelle liaison d'1,4 km relie le giratoire du Vidalet à la RD973 et permet de dissocier le trafic de transit du trafic de desserte locale et de supprimer le trafic des poids-lourds à l'entrée Ouest de Pertuis. Elle permet aussi d'accéder plus rapidement au réseau autoroutier et au département des Bouches-du-Rhône.

Les travaux ont été réalisés en deux temps. De janvier 2022 à septembre 2023, un pont d'une longueur de 51,5 mètres et pesant 370 tonnes a été installé pour franchir la voie ferrée. De septembre 2023 à avril 2024 une déviation a été réalisée entre le giratoire du Vidalet et la RD973.

Désormais, le Département va s'atteler à la création d'un nouveau carrefour giratoire à cinq branches reliant le contournement à la RD973 dans une configuration définitive. Les études de cet échangeur sont en cours. Le coût total des travaux de la déviation s'élève à 15M€, financé à moitié par le Département de Vaucluse et à moitié par la Métropole d'Aix-Marseille Provence. La première phase des travaux, quant à elle, a coûté 10,1M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Pertuis : la charpente métallique du pont de la RD973 sera posée ce jeudi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse et la Métropole d'Aix-Marseille Provence-Territoire du Pays d'Aix travaillent ensemble sur la création d'une liaison routière entre l'entrée Ouest de Pertuis par la RD973 et sa déviation Sud-Ouest. Dans le cadre de cette dernière, le Département de Vaucluse réalise actuellement un ouvrage au-dessus de la voie ferrée Cavaillon-Pertuis, au niveau du Chemin de Saint-Marc.

Cet ouvrage, qui sera fait d'acier et de béton, est composé d'une charpente métallique de 50 mètres de long et pesant 370 tonnes. Il permettra la traversée en hauteur de la voie ferrée. Cette charpente sera posée ce jeudi 1er septembre en début d'après-midi grâce à une grue d'une capacité de 650 tonnes, si les conditions météorologiques le permettent.

Le coût de cet ouvrage est de 4 ,5 millions d'euros. Celui de l'opération de la déviation dans sa globalité s'élève à 15 millions d'euros, co-financé à hauteur de 50% par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



V.A.